

## PROFIL DE POSTE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT D'UN ENSEIGNANT CONTRACTUEL H/F

Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié, relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.

### Discipline : Physique Chimie

L'INSA Centre Val de Loire propose pour l'année universitaire 2025-2026 un poste d'enseignant contractuel (384h équivalent TD d'enseignement) sur le campus de Blois (41).

L'INSA CVL est un établissement public à caractère scientifique culturel et professionnel situé sur deux campus, Blois et Bourges.

Il délivre :

- 4 diplômes d'ingénieurs accrédités par la Commission des Titres d'Ingénieurs :
  - Énergie, Risques et Environnement (ERE),
  - Génie des Systèmes Industriels (GSI),
  - Maîtrise de Risques Industriels (MRI)
  - Sécurité et Technologies Informatiques (STI),
- Le diplôme d'Etat de paysagiste via le département École de la Nature et du Paysage (DENP) ;
- Le doctorat, par ses Ecoles doctorales EMSTU et MIPTIS.

### Enseignement

L'essentiel du service s'effectuera en premier cycle dans les domaines du génie électrique et/ou de la physique appliquée. Le service pourra être éventuellement complété par des enseignements dans le cycle ingénieur. Le candidat devra avoir une solide formation initiale en EEA ou Physique.

### Contacts

Jérôme FORTINEAU, directeur des formations, [jerome.fortineau@insa-cvl.fr](mailto:jerome.fortineau@insa-cvl.fr)

### MODALITÉS DE CANDIDATURE

---

**Vous avez jusqu'au 8 juin 2025, 16h pour envoyer lettre de motivation et CV par mail à l'adresse : [recrut-ens@insa-cvl.fr](mailto:recrut-ens@insa-cvl.fr)**

**Mode de recrutement** : recrutement après auditions devant un comité de recrutement, proposition de classement et décision du directeur de l'INSA CVL.

**Durée** : CDD d'un an à compter du 1/09/2025

**Rémunération** : sur la base des grilles des professeurs certifiés contractuels. Ancienneté prise en compte selon les règles de reclassement de recrutement des agents contractuels.

**Service statutaire** : le temps de travail de référence, correspondant au temps de travail arrêté dans la fonction publique, est constitué pour les enseignants du 2nd degré affectés dans l'enseignement supérieur (fonctionnaires et contractuels) : 384 heures équivalents travaux dirigés.

**Affectation** : le poste est affecté sur le campus de Blois.

L'INSA Centre Val de Loire, engagé dans la lutte contre toute forme de discrimination, assure une diffusion maximale du poste à pourvoir afin d'encourager toutes les candidatures issues de la diversité.